



U Cumunale Canarese

Bulletin semestriel d'informations de la
Municipalité de CANARI

N° 7

Juillet 2011



Edito

L'année 2010 s'est soldée par un ralentissement des travaux d'investissement à la suite du gel des subventions sollicitées.

Avec le renouvellement, en 2011, de la dotation quinquennale de la Collectivité Territoriale nous pourrons concrétiser certains travaux qui étaient en suspens.

Notre dossier, le plus important, concernant la station d'épuration reste toutefois dans l'attente, faute de crédits. Pour l'heure nous avons obtenu le financement pour la protection des captages des sources qui est un impératif pour être aux normes avec la législation.

L'année 2011 est matérialisée par la réforme de la taxe professionnelle qui s'est avérée d'une extrême complexité lors de l'établissement du budget. Cette réforme n'est cependant rien comparée à celle des collectivités territoriales présentée par le schéma départemental de coopération intercommunale qui est un bouleversement des institutions et qui, pour le moins, nous interpelle et nous laisse sceptiques sur le sort réservé aux petites communes qui auront peu de voix pour s'exprimer.

Nous reviendrons sur ce projet qui doit être finalisé avant 2014 et en attendant je souhaite de bonnes vacances à tous.

Armand GUERRA

Maire



Le clocher, Longa, Piazza, Olmi
(Photos N. CHIARAMONTI)

Sommaire

Le Conseil Municipal	p. 2	Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation	p. 6
Les séances du Conseil Municipal	p. 2	Festivités et Associations	p. 7
Le budget	p. 3	Un peu d'Histoire...	p. 10
L'agenda	p. 5	Bloc-Notes et Informations pratiques	p. 12

Directeur de la publication : A. GUERRA

Comité éditorial : N. CHIARAMONTI et A. GUERRA

Mairie de Canari ☎ 04 95 37 80 17 📧 mairiecanari@wanadoo.fr - www.canarivillage.com



Commission d'appel d'offres du 24 janvier 2011

- Murs : ouverture des plis

Séance du 28 février 2011

- Délibération pour la protection des captages
- Délibération pour l'attribution des marchés pour les murs
- Vote des comptes administratifs (compte de gestion du percepteur)
- Dossiers en cours : annulation de la délibération de 2009 pour l'aménagement de la voirie et demande de subventions – Aménagement du carrefour d'Abriu – Mise en place du retable – Restauration du Triptyque – PLU (Suite aux contestations, annulation de la délibération de juin 2010) – Caniveau à Marinca
- Fiscalité
- Restauration du Monument aux morts
- Vandalisme et vols
- Questions diverses

Séance du 09 avril 2011

- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2010
- Affectation des résultats
- Vote des budgets primitifs
- Vote des taux des 4 taxes
- Tarification de l'eau 2011
- Délibération pour le prêt des ex-votos
- Questions diverses

Séance du 27 mai 2011

- Démission du 3^{ème} adjoint de sa fonction, il reste conseiller municipal.
- Relevé des compteurs
- Adhésion à la Charte de la langue corse
- Projet éducatif : sensibilisation à l'environnement
- Restauration des orgues (La Kanelate financera 2000€)
- Acquisition de matériel de lutte contre l'incendie
- Rétable de l'Assomption
- Questions diverses : Schéma départemental – Débroussaillage – AEP – Enfouissement des lignes EDF – Relevé des points lumineux en panne

PLU Plan Local d'Urbanisation

Le Maire souhaite apporter quelques précisions :

Après des années de travail et de consultation avec les communes et les services de l'Etat le Syndicat Intercommunal a demandé, le 24 juin 2010 au cabinet GEOMORPHIC de présenter aux délégués des 14 communes concernées présentes à Luri le projet d'adoption du P.L.U. qui a été approuvé par délibération.

Ce projet fait l'objet d'observations et contestations de la part des services de l'Etat, pourtant associés à l'établissement du P.L.U., et de l'association U Levante, invitée mais non présente aux réunions de travail.

Pour ne pas risquer de devoir être assignés au tribunal administratif les délégués réunis à Bastia le 18 février 2011 ont décidé d'amender la délibération du 24 juin 2010 afin de reconsidérer certaines observations formulées.

Tout pronostic quant à la date d'adoption du P.L.U. est impossible malgré les efforts du syndicat et de son président. Evidemment toutes ces reprises ont un coût supporté par l'ensemble des communes.

Dernières nouvelles

Les services de la « concurrence et des prix » estimant que le surcoût dû aux reprises du P.L.U. est supérieur au pourcentage toléré pour établir un avenant au marché refusent de le valider.

En conséquence, un nouvel appel d'offres est en cours.

Taxes d'habitation (T.H.) et foncières (T.F.) 2011

La suppression de la taxe professionnelle (T.P.) est compensée par le transfert de la T.H. du département, sur la base du taux 2010 qui était de 9,95%, comme suit :

7,26% vers la Commune

2,69% vers la Communauté de Communes

Au titre de la commune, les contribuables paieront en 2011 la somme de 40 923 € inscrite au budget mais celle-ci devra restituer au Trésor la somme de 30 126 €, soit 24,54% de la totalité des taxes perçues par la commune, par solidarité entre les communes (voir les détails ci-après).

La commune n'a pas modifié ses taux d'imposition en 2011.



Le budget

Le budget principal 2011 (Figure 1) s'équilibre en recettes et en dépenses à : 386 323 euros en fonctionnement
371 346 euros en investissement

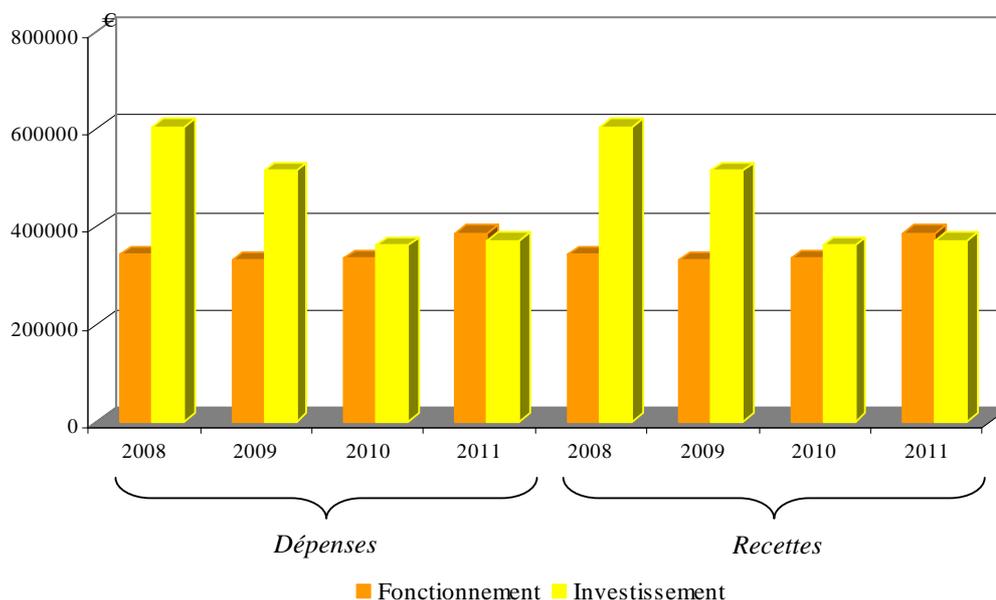


Figure 1 : Evolution du budget principal

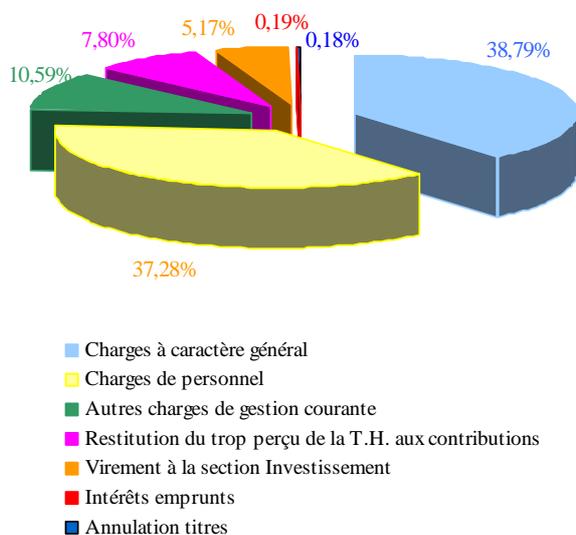


Figure 2 : Dépenses de fonctionnement

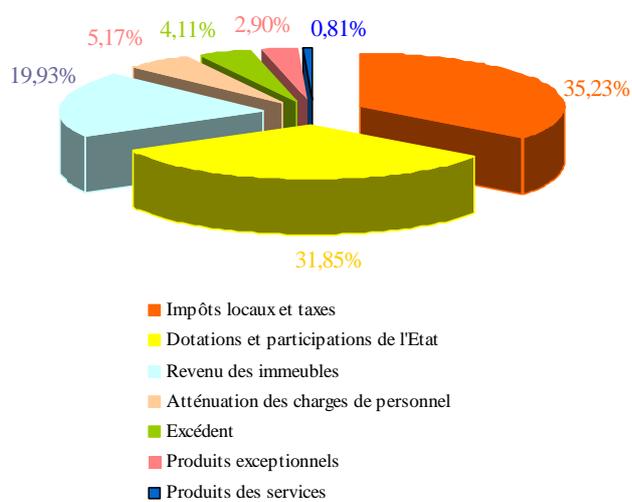


Figure 3 : Recettes de fonctionnement

Le budget est "gonflé" artificiellement de 30 126 € que l'on retrouve en recettes et en dépenses et que la commune doit restituer au Trésor Public, soit 7,80% des recettes totales.

Le budget principal se caractérise par :

- d'une part, la suppression des recettes de la taxe professionnelle et la diminution de certaines dotations et participations,

- d'autre part, pour compenser ces pertes de recettes, par le transfert partiel de la taxe d'habitation perçue en 2010 par le Département, le solde de cette taxe étant transféré à la Communauté de Communes du Cap Corse.

Par ailleurs, il a été créé une cotisation foncière entreprise (C.F.E.) et une taxe sur les stations radios électriques (I.F.E.R.) respectivement de 2442 € et 6413 € en faveur de la commune.

L'ensemble de ces nouvelles recettes est destiné à compenser, sur la base de 2010, la suppression de la T.P.

La différence entre la recette de l'ex T.H. du département perçue par la commune et la compensation de la T.P. étant supérieure de 30 126 € cette somme est reversée au trésor par la commune pour participer au financement des communes dont la différence est négative.



Le budget annexe A. E. P. (Assainissement Eau Potable) s'élève en recettes et en dépenses (Figure 4) à :

124 000 euros en fonctionnement

173 584 euros en investissement

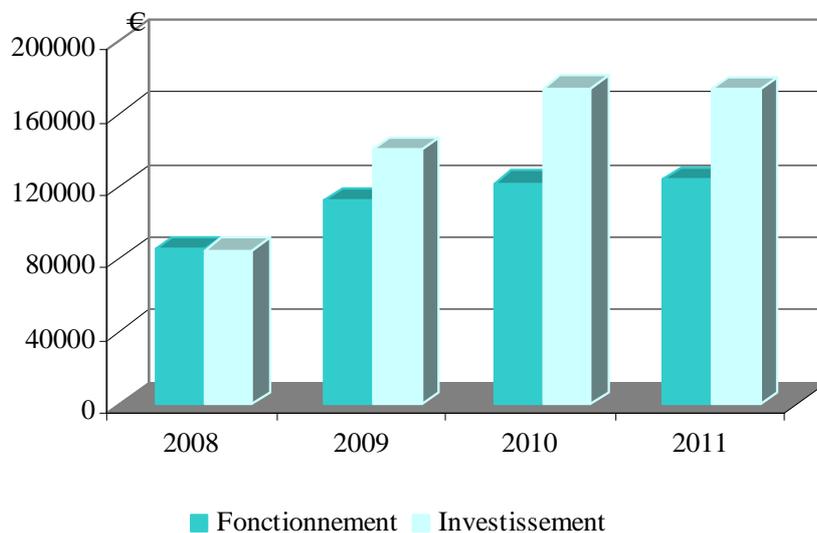


Figure 4 : Présentation du budget AEP

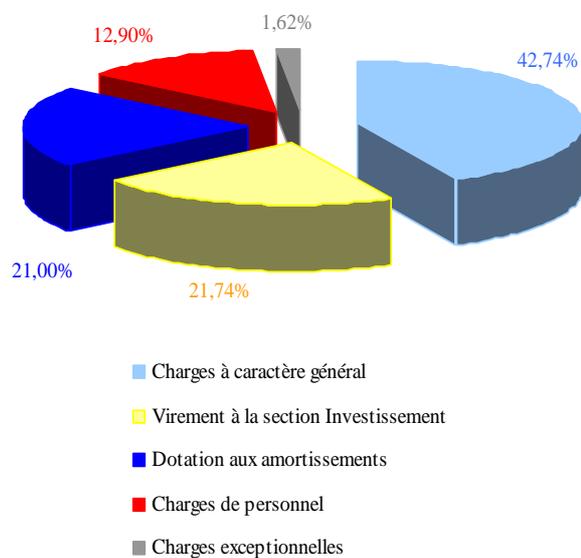


Figure 5 : Dépenses de fonctionnement

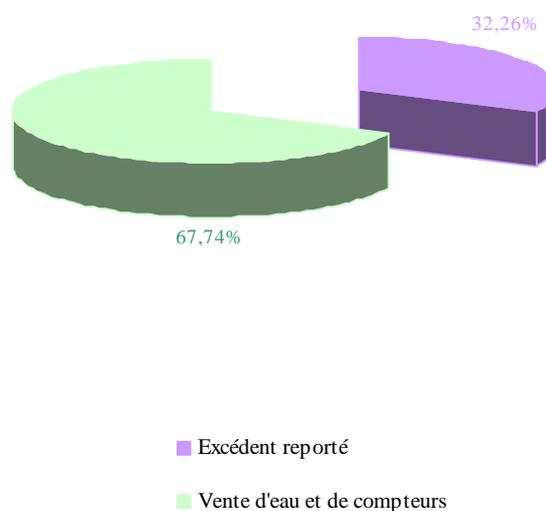


Figure 6 : Recettes de fonctionnement

Fiscalité

Comme annoncé dans notre bulletin semestriel précédent, la commune, à la demande des services des impôts, a travaillé sur le foncier bâti et a présenté à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) un état partiel réactualisé suivant les critères définis dans le bulletin N°6.

Ce travail ayant été fait par les Conseillers Municipaux, les membres de la C.C.I.D., tout en reconnaissant le travail accompli, auraient souhaité pouvoir y participer. Il en sera tenu compte à l'avenir.

Le Conseil Municipal a délibéré pour créer un classement 4M intermédiaire entre les classements 4 et 5 (maisons confortables).

Pour tous les immeubles ou maisons qui n'ont pas pu être classés, faute d'éléments suffisants, les propriétaires recevront du C.D.I. un H1 ou H2 qui sera à renvoyer par retour.



L'agenda

- ✓ 03 janvier Réunion à la Préfecture pour les travaux de réhabilitation de l'ancien site industriel de Canari.
- ✓ 10 janvier Retour des œuvres prêtées au Musée de la Corse.
- ✓ 14 janvier Vœux à la Préfecture.
- ✓ 18 janvier Réunion SICO TV.
- ✓ 26 janvier Toiture du Centre Culturel : Expertise de M. FILIPPI.
- ✓ 05 février Association des Maires : Réunion à Borgo.
- ✓ 07 février Réunion au Conseil Général pour le départ de M. MOTRONI.
- ✓ 09 février Bâtiment de l'ancienne gendarmerie : Visite de M. VITTORIO.
- ✓ 15 février Bocca di San Ghjuvanni : Réunion à Pietracorbara.
- ✓ 16 février Visite de M. MOTRONI.
- ✓ 25 février TNT : Visite de M. LETHOMAS, délégué régional – Contrôle du réseau câblé.
- ✓ 1^{er} mars Signature des marchés des murs.
- ✓ 07 mars Visite de Mme CRISTIANI de la CTC pour le prêt des ex-votos au Musée de la Corse.
- ✓ 23 mars Réunion pour les services administratifs à la Préfecture.
- ✓ 29 mars Visite de M. INIAL : Protection des captages et station d'épuration.
- ✓ 04 avril Réunion à la Mairie de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) : fiscalité.
- ✓ 06 avril Visite de M. VIVONI. Cette première visite du Conseiller général nouvellement élu, a eu principalement pour objet les travaux de voirie et d'entretien de la R.D. 80.
- ✓ 11 avril Réunion de travail sur la fiscalité en présence de M. SISCO (Centre des Impôts).
- ✓ 20 avril Réunion avec la Communauté de Communes du Cap Corse pour le budget.
- ✓ 30 avril Réunion avec la Communauté de Communes du Cap Corse pour la réforme des collectivités.
- ✓ 06 mai Réunion avec la Communauté de Communes du Cap Corse pour la réforme des collectivités.
- ✓ 11 juin Assemblée générale du GAL à Oletta (Leader +) – Reconstitution du Bureau.
- ✓ 16 juin Réunion à la Préfecture sur l'amiante environnemental.
- ✓ 17 juin Jury d'assises à Pietracorbara.
- ✓ 29 juin Réception à la Collectivité Territoriale des Maires du Canton par le Président de l'Exécutif.

Visite

Lors de sa tournée de circonscription, Monsieur Le Député GANDOLFI-SCHEIT est venu à Canari le 28 mai. Il a été reçu à la Mairie par le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux. Au cours de cette réunion de travail, il a proposé de financer une partie d'un projet de la commune en utilisant sa dotation de réserve parlementaire annuelle.

L'an dernier, les dossiers concernant l'aménagement de l'escalier de Canelle et la réfection du mur de Solaru ont bénéficié de cette aide. Nous remercions M. Le Député.



Visite de M. Le Député

(Photo N. CHIARAMONTI)



Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation

Réalisations depuis janvier 2011

- ✓ Mur de soutènement et parking à proximité du local des Forestiers Sapeurs
- ✓ Mur de soutènement à Canelle
- ✓ Achat d'équipements pour les gîtes du couvent
- ✓ Remise en état de la piste menant au captage de Funtana Monte
- ✓ Consolidation de la toiture du Centre Culturel



Mur de soutènement

(Photo N. CHIARAMONTI)

A.E.P. :

- ✓ Débroussaillage sur 2350 m de tracé de la canalisation Imiza – Source Area
- ✓ Raccordement des canalisations Marinca – Scala
- ✓ Nettoyage des réservoirs
- ✓ Divers travaux sur le réseau A.E.P.
- ✓ Installation d'un limiteur de pression sur la canalisation Piazza - Abru

T.N.T.

Tous les foyers de Vignale et de Chine branchés sur le réseau câblé ont eu l'avantage de passer à la T.N.T. depuis la mi-mars sans difficulté apparente et à la satisfaction générale.

En cours de réalisations

- ✓ Mur de soutènement à Pieve
- ✓ Mur de soutènement à Scala
- ✓ Elagage des arbres (bosquet – place de l'Eglise Saint-François)

A.E.P. :

- ✓ Appels d'offres à maîtrise d'œuvre pour la protection des captages
- ✓ Travaux sur la canalisation du tout à l'égout à Piazza
- ✓ Fuite d'eau à la fontaine de Piazza
- ✓ Fuite d'eau sur les canalisations de Funtana Monte et Area/Imiza
- ✓ Fuite d'eau sur la canalisation à la chapelle de l'Annonciation

Dossiers en cours

- ✓ Clôture du cimetière et du parking de Dingo (au dessus du terrain de tennis) – Subventions acquises – Attente des arrêtés
- ✓ 2^{ème} tranche de l'Eglise Saint-François – Financement incomplet
- ✓ Restauration du Monument aux morts
- ✓ Sécurité de la voirie – Nouveau dossier de subvention présenté

A.E.P. :

- ✓ Protection des captages – Subventions acquises – Attente des arrêtés
- ✓ Station d'épuration – Attente des subventions

Nouveaux dossiers

- ✓ Achat d'un photocopieur
- ✓ Achat de matériel de lutte contre l'incendie
- ✓ Aménagement du port de Canelle

La Municipalité tient à remercier les forestiers-sapeurs pour l'aide qu'ils apportent et pour le travail effectué sur la piste de Funtana Monte.



Calendrier des manifestations

- 13 juillet Feu d'artifice et bal - Place du Clocher (Municipalité)
- 16 juillet Groupe Oriente (Anima Canarese)
- 17 juillet Cirque Gobert
- 22 juillet Concours de boules (Société de chasse)
- 23 juillet Bal (Bar des Amis)
- 29 juillet Bal rétro (Anima Canarese)
- 30-31 juillet Tournoi de sixte (Anima Canarese)
- 05 août Loto (La Kanelate)
- 06 août Bal (Anima Canarese)
- 11 août Concert Musique dans un chapeau – Elixir (La Kanelate)
- 12 août Soirée Corse (Société de chasse)
- 13 août Kermesse (Anima Canarese)
- 13 août Bal (Bar des Amis)
- 15 août Messe et Procession (Eglise Sainte-Marie, 21 h)
- 17 août Concours de boules (Société de chasse)
- 18 août Cirque Gobert
- 19 août Bal rétro (Anima Canarese)
- 20 août Bal (Bar des Amis)
- 05 au 09 septembre Concours International de Chants Lyriques (Ass. Artistique et Musicale du Couvent)
- 17-18 septembre Journées du Patrimoine (Municipalité et La Kanelate)

La Municipalité devrait organiser deux marchés, un la 2^{ème} quinzaine de juillet et un au mois d'août, les dates ne sont pas encore fixées.

Prévention des incendies - Sécurité des biens et des personnes

Article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992)

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie...

Le débroussaillage doit être effectué avant le mois de **juin**.

Informations complémentaires disponibles sur le site www.debroussaillage.com

Nous vous demandons d'être extrêmement vigilants et de signaler tout départ de feu (des tentatives de mises à feu ont déjà eu lieu le long de la R.D. 33 qui descend du Village à Abru).



Canari Racing

Par l'intermédiaire de l'Association Canari Racing, l'ASA Bastiaise remercie la Municipalité, les associations amies, les commerçants, artisans et la population de Canari qui se sont mobilisés comme l'an passé pour l'aider à organiser à nouveau la Ronde de la Giraglia exclusivement dans le Cap. En espérant que d'autres suivent l'année prochaine.

Rallyes classiques

Ronde de la Giraglia des 5 et 6 mars 2011

Comme prévu quatre équipages Canarais ont participé à la 41^{ème} édition de cette épreuve se déroulant entièrement dans le Cap Corse et remportée par le norvégien Mikkelsen.

Dans la classe 1 du groupe N, Tony Granini et Marielle Péril ont survolé la course avec panache, terminant 4^{ème} du groupe N et 18^{ème} au général tandis que Tony Padovani, victime de sa boîte à vitesse, était contraint à l'abandon.

Dans la classe 2 du même groupe, Ugo Gregorj et Julie Biggi sont sortis finalement vainqueurs d'une intense bagarre avec Jean Michel Negri, récoltant en prime une 3^{ème} place du groupe N et une 11^{ème} place au classement général.

En F 2013 débuts très remarquables des jeunes Jérémy Santini et Patrick Angius ; ils terminent à la 4^{ème} place du groupe après avoir signé sur leur 106 quelques chronos qui en ont étonné plus d'un.

Malchance enfin pour Gislain Angius, copilote de Jean-François Santini, victimes d'une casse moteur alors qu'ils étaient en tête de la course.



Lors de la remise des coupes : Jeremy et Patrick, et Maud !

Giraglia Historique

Une semaine après la classique, s'est courue toujours entièrement dans le Cap, la Giraglia Historique avec là encore deux équipages Canarais à l'honneur.

François Alegre et Myriam Granini sur BMW 325 I ont fait le spectacle et ont terminé à la 9^{ème} place du VHRS Moyenne Haute devant des autos bien plus puissantes.

Cette fois la boîte a tenu, Tony et Manu Padovani ont mené leur 205 rallye à la 25^{ème} place également en VHRS Moyenne Haute.

Une mention également au jeune Morgan Beneventi, canarais d'adoption, qui a mené sa petite 104 ZS à la 29^{ème} place pour sa 1^{ère} participation.



Francis et Myriam

Au final deux courses passionnantes pour plusieurs jours d'animation gratuite dans le Cap avec en prime d'importantes retombées médiatiques au niveau insulaire et continental et un impact économique non négligeable en période creuse.

Rallye de Pila-Canale, Vallée du Prunelli les 2 et 3 avril 2011

Après avoir tenu la dragée haute aux pilotes locaux en début de course, Ugo, freins et autobloc en berne a arraché la 3^{ème} place de sa classe et la 18^{ème} au général. Bravo à tous, mais ... chut, d'autres pourraient les rejoindre !

C. GREGORJ, Président

Société de Chasse « A Canarese »

La société de chasse se propose d'organiser :

- Une soirée corse en plein air avec grillades et animation
- Deux concours de boules.

Les dates ont été fixées lors de notre assemblée générale et sont indiquées dans le calendrier des manifestations.

P. BONNY, Président



La Kanelate

Notre Association est en deuil, Dominique Breneur (Zizou) nous a quittée subitement. Que sa famille trouve ici l'assurance de nos condoléances attristées.

Par ailleurs, Thierry Santini a démissionné pour raisons personnelles de son poste de Trésorier.

La vie de l'association continue, le Bureau réuni le samedi 25 juin 2011 a désigné en attendant la prochaine Assemblée Générale (ce qui est autorisé par le statut), Solange Martinez en remplacement de Zizou et David Santini comme trésorier.

Il a été prévu une permanence journalière à partir du 15 juillet à l'Eglise Santa Maria Assunta. La permanence sera assurée par roulement.

De même une fois par semaine, le dimanche s'effectuera une visite patrimoniale au centre du village. Un loto sera organisé le 05 août.

Il est prévu un concert du groupe « Elixir » en l'église St François le 11 août 2011.

Nous participerons aux cérémonies du 15 août et aux journées du Patrimoine.

L'entretien de l'orgue de St François sera réalisé en collaboration avec la Municipalité.

La pose définitive du retable de St François est en cours de préparation.

Pour plus d'informations, nous allons adresser une lettre aux adhérents et à tous nos amis Canarais pour les remercier de leur cotisation (Carte d'adhérent) et inciter ceux qui auraient omis de le faire d'envoyer leur cotisation de 15 € à l'ordre de la Kanelate.

Merci à tous et bon été.

M. BERTONI, Président

Association Artistique, Culturelle et Musicale du couvent de Canari

Chers amis,

L'Association Artistique, Culturelle et Musicale du couvent de Canari organise son 9^{ème} Festival International de Chants Lyriques.

Dans ce cadre, aura lieu du 5 au 9 septembre 2011, le 5^{ème} Concours de Chant Lyrique de Canari, dont le Président du jury sera notre indéfectible ami Gabriel BACQUIER, auprès duquel nous trouverons entre autres, la cantatrice Madame Andrea GUYOT, célèbre partenaire du ténor José LUCCIONI.

Notre association est heureuse de réaliser, chaque année, ces événements de renom, qui valorisent notre commune, bien que cela ne soit pas toujours facile.

Afin d'honorer la mémoire du grand compositeur Corse d'opéras, Henri TOMASI, dont on célèbre le quarantième anniversaire de la mort, un Prix lui sera décerné, belle occasion d'entendre ses ouvrages.

Ce concours se déroulera de la façon suivante :

Lundi 5 septembre : 15h - Epreuves éliminatoires – 1^{ère} partie.

Mardi 6 septembre : 15h - Epreuves éliminatoires – 2^{ème} partie.

Mercredi 7 septembre : de 10h à 12h et de 15h à 18h, répétitions publiques des candidats sélectionnés pour les épreuves suivantes.

Jeudi 8 septembre : 16h – Demi-finale

Vendredi 9 septembre : 16h – Finale et concert de clôture – Proclamation des résultats – Remise des prix.

J. SCAGLIA, Président.

Les « Turlupins »

La Présidente Mme Liliane AIELLO nous avait fait part de ses inquiétudes quant à la poursuite des représentations théâtrales en 2011.

Ces inquiétudes sont confirmées puisque les Turlupins restent en sommeil cette année et espèrent reprendre les représentations en 2012 après la réouverture du Centre Culturel.

Objets encombrants

Il est rappelé que la Commune est prestataire de la Communauté de Communes du Cap Corse pour la collecte des encombrants.

Le ramassage se fait le **1^{er} lundi** de chaque mois et le dépôt des objets **au plus tôt 48 h** avant la tournée.

Il est rappelé que pour une quantité importante d'objets à débarrasser **il faut prévenir la Mairie** pour éventuellement charger directement le camion la veille de la tournée, ceci afin d'éviter plusieurs manipulations.



Il se dresse au hameau de Pinzuta une grande maison de notables construite en 1846. Il s'agit de la demeure de la famille Orsini dont les membres ont joué un rôle important jusqu'au premier quart du XX^{ème} siècle. Il y eut dans cette famille de grands propriétaires terriens, des juges de paix, des avocats, des maires, des conseillers généraux et des médecins.

Le Docteur Orsini de la faculté de Montpellier fut médecin à Porto Rico, le dernier médecin de cette famille, le Docteur Orsini Etienne, généraliste réputé, exerça à Bastia entre les deux guerres et créa avec d'autres médecins la première clinique privée bastiaise, la Villa Ker Maria à Toga.

Un membre hors du commun, Monseigneur Orsini Jean André, mourut la veille de la réception de la lettre vaticane l'élevant au rang de cardinal.

Mgr Orsini fit ses études au séminaire d'Aix sous la direction de Mgr Guibert, archevêque de Paris.

On lui confia avec l'abbé de Gaffori la direction du petit séminaire d'Ajaccio. Il s'en occupa activement et donna à cet établissement une excellente impulsion. Après sept ans de service au séminaire, il fut nommé curé de la paroisse de Romans dans la Drôme. Après y avoir passé trois ans, il se rendit en Amérique comme missionnaire apostolique et ne tarda pas à être nommé curé de Sainte Lucie, évêché de Roseau. Des difficultés sérieuses ayant surgi à Saint Thomas, il fut nommé curé de cette île, et après des efforts inouïs il parvint à calmer les esprits. Il se rendit ensuite à Rome pour rendre compte au Pape de sa mission, qui le baptisa « le Lazare de Saint Thomas ».

L'archevêque de Port d'Espagne étant décédé, il fut chargé par sa Sainteté de gérer l'archevêché jusqu'à la nomination d'un titulaire, cette mission dura plus de dix huit mois pour la grande satisfaction des catholiques de la Trinidad.

Il fut ensuite nommé grand vicaire et curé de Saint Joseph et le pape l'avait nommé Prélat domestique de sa maison.

Il était aimé et vénéré par tous les habitants de la paroisse mais aussi de tous ceux de l'île qui avaient pour lui une grande vénération au point que tous les journaux de la localité lui faisaient des éloges, surtout quand il dépensa 36 000 francs pour faire construire son presbytère, 55 000 francs pour la construction d'un couvent de sœurs, plus de 50 000 francs pour faire agrandir son église.

Il fit construire quatorze chapelles pour le chemin de croix, une église dans un hameau, où il allait célébrer la messe pour les vieillards qui ne pouvaient se rendre à la cathédrale de Saint Joseph.

Par testament olographe, il laissa tout ce qu'il possédait à la Trinidad à sa paroisse, aux associations religieuses qu'il avait fondées et qu'il soutenait de ces deniers.

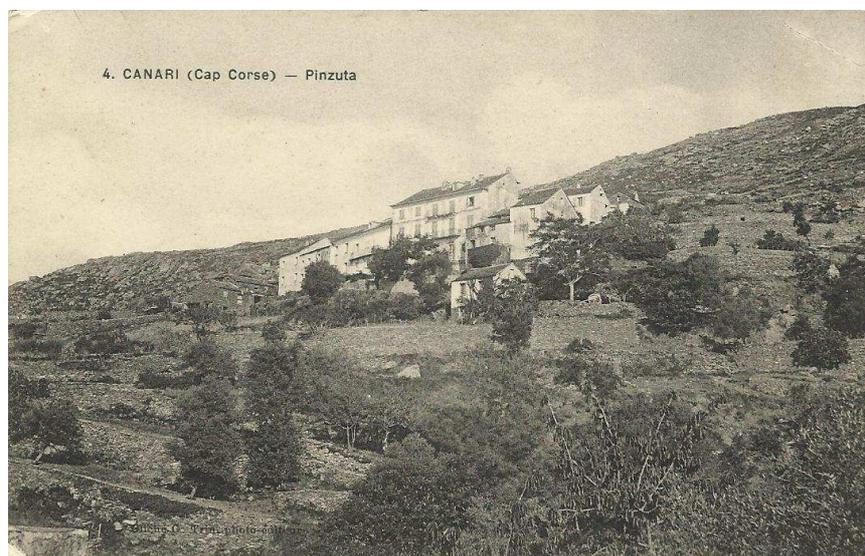
C'est M. Léon Giuseppi, le plus riche propriétaire de la Trinidad, l'exécuteur testamentaire de Mgr Orsini qui prévint sa famille à Canari.

Copie de la lettre : Saint Joseph le 27 janvier 1883.

Mon cher Monsieur Orsini,

J'ai la triste tâche de vous faire part de la mort de votre très cher et très vénéré Monseigneur Orsini, votre oncle. Il est mort le 16 janvier dernier à 0h30 du matin. Il n'a presque pas eu d'agonie et il s'est éteint sans souffrance. Je vous écris à vous, plutôt qu'à Monsieur votre père car je ne voudrais pas qu'il apprenne cette affreuse nouvelle par une lettre d'un parfait étranger.

Feu votre oncle m'a chargé de vous dire de prendre tous les ménagements qui sont dus à son grand âge et à son affection pour son très digne frère que nous pleurons tous en général. Tout le clergé de la paroisse et la société ont fait une forte perte irréparable.



Hameau de Pinzuta

(Collection T. SANTINI)



Monseigneur Orsini était adoré et vénéré par tous ceux qui l'entouraient et aimé de tous ceux qui le connaissaient. Quant à moi j'ai fait une perte sans borne, il était mon ami intime, mon conseiller, mon père, mon tout. Il était le père de la paroisse et il nous aimait tous.

Il a vu sa mort arriver avec calme et résignation, il a fait toutes ses dernières prières, il s'est même occupé au sujet de son enterrement qui a été célébré avec toute la grande pompe possible et due à sa grande dignité. L'archevêque, soixante prêtres, le gouverneur, ses aides de camp, l'amiral et les officiers de la flotte assistaient à ses funérailles ainsi que de hauts placés de l'île et de toute la population en général.

Le gouvernement avait mis des trains express à la disposition des personnes qui sont venues à la ville de Port d'Espagne et autres localités de l'île.

Monseigneur Orsini avait laissé un testament où il dit :

« Je déclare que le présent est mon testament pour disposer de ce que je puis avoir dans l'île anglaise de la Trinidad, quant à tout ce que je possède en Corse j'en avais disposé avant ce jour. Le testament que je fais en ce moment, avec approbation de mon très cher frère, doit être fidèlement et ponctuellement exécuté après ma mort à Saint-Joseph. Je charge pour cet effet M. Giuseppi de veiller constamment et d'en prendre soin comme pour lui-même ».

Il termine en disant qu'après que M. Giuseppi en aura reçu lettre d'adhésion de son frère, il lui donne liberté de tout disposer en faveur des pauvres, de l'église et des couvents.

Veillez dire à M. votre père, s'il adhère aux dispositions du regretté son frère, de me faire savoir s'il désire que je fasse quoi que ce soit pour lui et pour la mémoire de notre regretté frère.

Recevez pour M. votre père, pour vous et pour Messieurs vos frères mes salutations respectueuses et mes sentiments de la plus profonde et sincère sympathie.

Signé : Léon Giuseppi

Il est à remarquer que M. Orsini Jean Etienne né en 1805 décédé en 1885 qui fût magistrat, conseiller d'arrondissement, délégué cantonal et maire de Canari de 1839 à 1848, qui épousa Marie Dominique Santini fille du Capitaine Santo Santini du hameau de Vignale, d'accord avec ses fils s'est empressé d'écrire à M. Giuseppi lui indiquant adhérer entièrement aux dispositions testamentaires du défunt son frère sous réserve de recevoir tous ses titres et nominations honorifiques, ses habillements épiscopaux, qui furent mis dans la chapelle Saint Paul et Pierre de Pinzuta, la lettre venue du Vatican lui faisant espérer être Cardinal dans le courant de l'année 1883, le tout pour garder un souvenir précieux dans sa famille.

T. SANTINI Sources : cahier Corsica n° 141 142 (FAGEC)
Archives départementales de Bastia (journal Le Petit Bastiais du samedi 28 mars 1883)



Pinzuta aujourd'hui

(Photo N. CHIARAMONTI)



ETAT CIVIL

Naissances

- Le 1^{er} novembre : **Jules**, fils de Stéphanie VANISCOTE et de Thomas LECHON
- Le 26 janvier : **Mélodie**, fille de Jessica TALAHAGGHA et de Nicolas SAMBIASI

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à leurs parents... grands-parents et arrière-grands-parents!

Décès

- | | |
|--|---|
| Le 04 janvier : M. Antoine MONTAGGIONI | Le 11 mai : Mme Marie-Dominique BRENEUR
née GUERRA |
| Le 18 janvier : M. Jean-Basile GRANINI
Mme Thérèse MATTEI née GRANINI | Le 10 juin : Mme Dominique PELLEGRINI
née SALADINI |
| Le 03 février : M. Julian SEARLE-PAGE | Le 23 juin : M. Jean ALESSANDRINI |
| Le 23 février : M. Dominique GROSSI | |
| Le 08 avril : Mme Madeleine ALESSANDRI | |

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille..

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi de 9 h à 12 h

Mardi et Jeudi de 14 h à 17 h

(Consultation du cadastre lundi et vendredi)

Horaires d'ouverture du Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours sauf les lundis de 10 h à 12 h
de 18 h à 20 h.

En dehors de cette période : visites sur rendez-vous,

Lundi et Vendredi de 9 h à 11 h

Mardi et Jeudi de 14 h à 16 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et Samedi de 10 h à 11 h

Numéros utiles

Gendarmerie Brando 04 95 33 20 17

Mairie 04 95 37 80 17

Transports Saoletti 04 95 37 84 05

Collecte des objets encombrants

1^{er} lundi de chaque mois (dépôt des objets au plus tôt 48 h avant la tournée).

Quantité importante d'objets à débarrasser :
prévenir la Mairie.

URGENCES

Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Médecin	04 95 35 42 90
Infirmière	04 95 37 83 86

Permanence des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week end ou un jour férié, appelez
d'abord votre médecin

En l'absence de votre médecin traitant,
téléphonez à la REP 2B

04 95 30 15 03

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit –

Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

Si une vie est en danger

Appelez le **15** SAMU 2B

**Accord - Département de la Haute -Corse /
Service Départemental d'Incendies et de
Secours (SDIS)**

0800 004 020

C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur
le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente
le SDIS.